

N°DBCA-2019-080

- Membres théoriques :
5
- Membres en exercice :
5
- Membres présents :
4
- Votants :
4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**FOURNITURE DE MATERIELS DESTINES A EQUIPER EN BALISAGE ET
SIGNALISATION ET PRESTATIONS DE FILMAGE DES VITRES
POUR LES VEHICULES DU SDIS 76**

Le 10 octobre 2019, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 23 septembre 2019, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le Bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Philippe LEROY, 3^{ème} Vice-Président

ETAIT ABSENT EXCUSE

- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Vu :

- *le code de la commande publique,*
- *la délibération du Conseil d'administration n° 2015-CA-24 du 27 mai 2015 portant délégation du Conseil d'administration au Bureau.*

*

**

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) procède à l'acquisition d'une partie de ses véhicules via l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP). Cela concerne notamment les véhicules de type : Renault Kangoo, Citroën Berlingo, Renault Master ou trafic, Peugeot Boxer...

L'aménagement selon les différentes configurations (VLR, VTU, VBS...) se fait en interne dans les ateliers du Centre technique départemental de Tourville-la-Rivière.

Pour ce faire, le Sdis 76 a besoin d'acquérir des équipements adhésifs (kit complet prédécoupé, rouleau de balisage, lettrage...) ainsi que des équipements de signalisation lumineuse et sonore (feu rotatif, rampe lumineuse, triangle, sirène...).

Ces équipements permettent également aux agents du Sdis 76 de procéder à leur remplacement en cas de pannes, de dommages ou bien en cas de reconditionnement ou de transformation d'un véhicule.

Afin de sécuriser les personnels à l'intérieur des véhicules lors des interventions, le Service a également fait le choix de généraliser le filmage des vitres des véhicules opérationnels du parc.

Afin de couvrir ses différents besoins, le Sdis 76 a donc mis en œuvre un marché regroupant les fournitures et ou prestations suivantes :

- fourniture d'équipements adhésifs ;
- fourniture d'équipements de signalisation lumineuse et sonore ;
- fourniture et pose de films anti-agression.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 09 août 2019 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP).

La date limite des offres était fixée au 23 septembre 2019 à 12h00.

Le marché concerne la mise en place d'accords-cadres mono-attributaire, exécutés par l'émission de bons de commande, d'une durée d'un an reconductible 3 fois.

Les montants annuels sont les suivants :

| Lot(s) | Désignation | Minimum annuel en € HT | Maximum annuel en € HT |
|--------|---|------------------------|------------------------|
| 1 | Fourniture d'équipements adhésifs | 3 500,00 | 15 000,00 |
| 2 | Fourniture d'équipements de signalisation lumineuse et sonore | 18 000,00 | 65 000,00 |
| 3 | Fourniture et pose de films anti-agression | 10 000,00 | 100 000,00 |

Le critère de jugement des offres défini dans le cadre de la consultation est le critère unique du prix le plus bas.

*
* *

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 10 octobre 2019 et a attribué les accords-cadres aux sociétés suivantes, pour les montants minimum et maximum indiqués ci-dessus :

| Lot(s) | Désignation | Attributaire(s) |
|--------|---|------------------|
| 1 | Fourniture d'équipements adhésifs | ASTI SERIGRAPHIE |
| 2 | Fourniture d'équipements de signalisation lumineuse et sonore | MERCURA |
| 3 | Fourniture et pose de films anti-agression | Lot infructueux |

*
* *

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier et autorisent le président à signer tout avenant sans incidence financière ou en moins-value ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant du marché initial avec la société retenue par la commission d'appel d'offres.

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20191011-DBCA-2019-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2019
Affichage : 14/10/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



André GAUTIER